



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Dijon, le 22 janvier 2020

Les IA-IPR de mathématiques
à

Mesdames les professeuses et
messieurs les professeurs de
mathématiques des lycées généraux
et technologiques de l'enseignement
public et privé sous contrat

s/c

Mesdames les proviseuses et
messieurs les proviseurs de ces lycées

IA-IPR
Inspection d'Académie
Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par :
Irène BROS

Référence :
IB/MY

Téléphone
03 80 44 86 99

Courriel
irene.bros@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat IA-IPR
2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : Organisation des Olympiades de mathématiques 2020

À l'initiative de l'inspection générale de mathématiques, les Olympiades de mathématiques sont ouvertes à **toutes les lycéennes et tous les lycéens des premières générales et technologiques des lycées publics et privés sous contrat**, sur la base du volontariat. Ces olympiades participent au développement et à la valorisation de la culture scientifique et technologique, conformément aux orientations définies dans le rapport annexé à la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 de l'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. La démarche des Olympiades a pour objectif de susciter chez les élèves le goût des mathématiques et de la recherche, de stimuler leur créativité et leur esprit d'initiative ainsi que la collaboration à travers la deuxième partie de l'épreuve.

La prochaine édition de ce concours se déroulera :

Le mercredi 11 mars 2020 de 8h à 12h15

L'épreuve se compose de deux parties de deux heures chacune, séparées d'un intermède de quinze minutes. Les sujets sont distribués au début de chacune des parties, de sorte qu'il n'est pas possible de travailler sur les énoncés d'une partie pendant l'autre. Les copies correspondant à la première partie sont définitivement relevées à l'issue de celle-ci.

La première partie de l'épreuve est consacrée aux exercices choisis par le jury national. Chaque candidat doit résoudre individuellement deux exercices. Le premier est commun aux élèves de toutes les séries. Le deuxième énoncé diffère selon le parcours de l'élève :

- un exercice spécifique est proposé aux élèves de première générale ayant suivi l'enseignement de spécialité de mathématiques ;
- un exercice spécifique est proposé aux autres élèves à savoir les élèves de voie générale n'ayant pas suivi l'enseignement de spécialité de mathématiques et les élèves de voie technologique.



La seconde partie de l'épreuve peut se dérouler selon des modalités diverses : les élèves travailleront **par équipe mixte (fille-garçon)** de deux, trois ou quatre sur deux exercices académiques. Il conviendra de **préciser les membres de chaque équipe au moment de l'inscription.**

L'usage de la calculatrice est autorisé, conformément à la législation en vigueur à savoir l'application de la circulaire n°2015-178 du 1^{er} octobre 2015.

Les inscriptions se dérouleront en ligne via l'application :

<https://extranet.ac-dijon.fr/diplome/>

Du lundi 27 janvier au vendredi 14 février 2020 dernier délai

Comme l'an passé, **deux champs** apparaîtront sur le formulaire d'inscription afin de définir les groupes pour la partie académique de l'épreuve :

- **Nom du groupe à choisir parmi le nom d'un des membres ;**
- **Les noms des autres membres du groupe.**

Il sera donc nécessaire que les élèves constituent leur groupe dès l'inscription en ligne et déterminent à l'avance un **nom aléatoire** pour ce groupe mais qui devra **être unique**.

La correction des copies, le classement des candidats et la mise au point du palmarès académique sont assurés par la cellule académique. Ce palmarès sera différencié en fonction de la série d'origine des candidats, qu'elle soit générale ou technologique, et du suivi ou non de l'enseignement de spécialité de voie générale. La remise des prix fait l'objet d'une cérémonie présidée par madame la rectrice ou son représentant, en présence des partenaires locaux ou nationaux en première période de l'année scolaire 2020-2021.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement pour promouvoir en établissement les Olympiades de mathématiques.

Irène BROS, Francis CORTADO et Frédéric LEMASSON